



JOURNÉE D'ÉCHANGES

VÉGÉTAL LOCAL



CONLIÈGE (JURA)
JEUDI 28 NOVEMBRE



Jura Nature Environnement

clus'ter JURA⁺
Coopérer - Révéler - Valoriser

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE PRODUCTION DE VÉGÉTAUX SAUVAGES D'ORIGINE LOCALE

Avec le concours financier et technique de





ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	4
Première journée d'échanges dans la zone Rhône Saône Jura	5
Zoom sur les organisateurs de la journée d'échanges	7
Zoom sur les participants à la journée d'échanges	9
Une journée, cinq objectifs	10
LES CONFÉRENCES	11
Présentation de la marque Végétal local	12
La récolte des semences (filiale ligneuse)	13
Production de végétaux locaux de proximité	14
Revégétalisation des berges de la Romanche à l'aide de végétaux locaux	15
Fleurs locales, développement d'une filière de production de fleurs sauvages locales	16
ATELIERS PROBLÉMATIQUES	17
Les récolteurs	18
Les producteurs	19
Les prescripteurs	20
Les clients et maîtres d'oeuvres	21
Bilan des ateliers « Problématiques »	22
ATELIERS SOLUTIONS	23
L'approvisionnement : Comment assurer le bon équilibre entre l'offre et la demande ?	24
La formation : Comment faire monter en compétences les différents acteurs de la filière ?	25
La communication : Comment faire connaître la marque Végétal local et ses enjeux ?	26
La gouvernance : Quel modèle de gouvernance et de coordination pour la filière ?	27
Le modèle économique : Comment développer une filière durable et économiquement viable ?	28
BILAN	29
ANNEXES	32

LE SIGNE DE RECONNAISSANCE DE VÉGÉTAUX SAUVAGES DE VOTRE RÉGION



**VÉGÉTAL
local**

est une marque
garantissant l'origine
locale des végétaux
chacune des zones
d'origine en France



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

*Pourquoi une journée d'échanges sur les végétaux
locaux dans la zone Rhône Saône Jura ?*

PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉCHANGES DANS LE JURA

VÉGÉTAL LOCAL, MARQUE COLLECTIVE NATIONALE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Végétal local est une marque collective garantissant la traçabilité et la provenance de végétaux sauvages, depuis leur prélèvement durable en milieu naturel jusqu'à leur commercialisation dans la région d'origine correspondante.

Elle a été créée en 2015, à l'initiative de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries et de l'association Plante & Cité pour répondre aux enjeux écologiques et économiques de la restauration des milieux. Elle est aujourd'hui portée par l'Office Français de la Biodiversité qui en est désormais le propriétaire.

En France, 11 régions d'origine, appelées zones biogéographiques ont été établies à partir d'éléments hydrographiques, climatiques, géologiques, etc.

En région Bourgogne-Franche-Comté, nous retrouvons 4 zones biogéographiques : le bassin Rhône-Saône et Jura, la zone Nord-Est, le bassin parisien sud et le massif central.

Le bassin Rhône-Saône et Jura est la région d'origine qui représente la plus grande surface en région Bourgogne-Franche-Comté.



LES VÉGÉTAUX LOCAUX : DES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Les végétaux sauvages d'origine locale rendent de nombreux services écosystémiques. Issus d'une longue coévolution avec la faune et la flore locales, ils contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont inféodés. Privilégier ces végétaux c'est :

- ✓ Participer à la fonctionnalité écologique des milieux
- ✓ Conserver le potentiel adaptatif vis-à-vis des changements globaux
- ✓ Permettre l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage
- ✓ Améliorer la résistance aux maladies et ravageurs
- ✓ Favoriser la résilience des écosystèmes



Mais c'est également *contribuer à l'économie locale*, en développant des filières de production régionales, non délocalisables. De la graine à la plante, la production de végétaux locaux ne fait travailler que des structures locales, en favorisant des techniques culturelles respectueuses de l'environnement.

OÙ EN EST LE VÉGÉTAL LOCAL DANS LE BASSIN RHÔNE SAÔNE JURA ?

La filière de production de plantes locales ligneuses est en pleine expansion. En 2019, cinq structures sont bénéficiaires de la marque dans le Bassin Rhône-Saône-Jura :

- ✓ Les récolteurs : FNE BFC et son réseau, CEVE
- ✓ Les producteurs : Pépinières Daniel SOUPE, Pépinières Wadel-Winginger
- ✓ Les récolteurs-producteurs : Ecosaul'ution

Plusieurs autres structures gravitent autour de la filière ligneuse, en participant à des récoltes, ou en produisant des plants sans encore bénéficier de la marque. En aval de la filière, de plus en plus de structures – collectivités, carriers, paysagistes, associations, bureaux d'études, etc. – prennent connaissance de la marque et s'intéresse à son développement, pour leurs propres besoins de plantations.

DES JOURNÉES POUR INFORMER, ÉCHANGER, CONSTRUIRE

Pour répondre aux sollicitations des partenaires de la filière de production de végétaux locaux dans le Bassin Rhône-Saône-Jura, FNE BFC et JNE organisent deux journées d'échange fin 2019 :

- ✓ Jeudi 14 Octobre 2019, à Ueberstrass (siège des Pépinières Wadel-Winginger)
- ✓ Jeudi 28 Novembre 2019, à Conliège (siège du Clus'Ter Jura)

Parcelle de production aux Pépinières Wadel-Winginger, bénéficiaire de la marque Végétal local (P-A. NIZAN - JNE)



ZOOM SUR LES ORGANISATEURS DE LA JOURNÉE D'ÉCHANGES

JURA NATURE ENVIRONNEMENT & FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BFC, STRUCTURES AGRÉÉES AU TITRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Jura Nature Environnement (JNE) est une association reconnue d'intérêt général et agréée au titre de la protection de la nature. En tant que fédération départementale du réseau France Nature Environnement, elle rassemble les associations environnementales du Jura. Depuis 50 ans, JNE a pour objet de rendre accessible au plus grand nombre l'information et la sensibilisation à l'environnement et de participer à la valorisation du patrimoine environnemental. JNE accompagne aussi les territoires dans leurs actions en faveur de la biodiversité pour faire évoluer notre société vers une réelle prise en compte de notre environnement, du patrimoine et des ressources naturelles. Elle s'appuie pour cela sur une équipe salariée de 5 personnes et un conseil collégial bénévole.

France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté (FNE BFC) est une fédération régionale, membre de France Nature Environnement (FNE), fédération nationale déclarée d'utilité publique et agréée association de protection de la nature. Elle regroupe des associations départementales : Jura Nature Environnement (JNE), Dole Environnement, FNE Haute-Saône (FNE 70), FNE Doubs et Territoire de Belfort (FNE25-90), CPIE Vallée de l'Ognon, CAPEN71, CAPREN21, qui elles-mêmes fédèrent plus de 200 associations sur le plan local, ainsi que des associations régionales et des adhérents individuels. Ses missions générales sont de convaincre les acteurs de la société civile, par le dialogue libre constructif et participatif, d'éduquer et de sensibiliser à la protection de l'environnement, de défendre la nature et l'environnement.

BIODIVERSIT'HAIES, PROGRAMME DE PRÉSERVATION POUR L'ARBRE ET LA HAIE

L'implication de FNE BFC et JNE pour l'arbre et la haie

FNE BFC et JNE sont engagés depuis 2013, par le programme Biodiversit'haies, dans la préservation et la valorisation des haies, arbres isolés et arbres têtards de nos territoires. Ces éléments boisés constituent une véritable richesse patrimoniale au service de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des paysages. Cette multifonctionnalité permet d'impliquer plusieurs partenaires techniques et financiers.

FNE BFC et son réseau interviennent auprès des agriculteurs, collectivités, acteurs institutionnels et grand public, dans leurs projets de plantations de haies, la sensibilisation des administrés, le diagnostic de leur patrimoine arboré ou encore, la réalisation de plan de gestion des haies et des arbres.



FNE BFC et JNE, membres des réseaux nationaux et régionaux des acteurs de la haie

Par le biais de ces actions en faveur de l'arbre et de la haie champêtre, FNE BFC et JNE se sont rapprochées, en 2014 puis en 2019, de l'Association Française de l'Arbre et la haie Champêtre (AFAC-Agroforesterie) en y adhérant. Cette adhésion permet de suivre les actualités nationales relatives au bocage et à l'agriculture et de bénéficier de conseils et d'outils pour la réalisation des actions. En prime, FNE BFC et JNE bénéficient du mécénat du programme « Plantons en France » pour l'achat d'arbres et d'arbustes destinés à la plantation de haies.

FNE BFC et JNE sont également membres du réseau régional Bocag'haies porté par Alterre Bourgogne Franche-Comté et en lien avec le Règlement d'Intervention « Bocage et Paysages » de la Région Bourgogne Franche-Comté. Depuis 2017, en tant que « correspondants locaux » du réseau, les deux associations relaient l'appel à projets régional auprès des acteurs rencontrés mais aussi des porteurs de projets potentiels (agriculteurs, collectivités).



Les « saules têtards », des arbres entretenus et préservés - Programme régional Biodiversité Haies (W. GUILLET - JNE)



CLUS'TER JURA, PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ECONOMIQUE

Pour le Clus'Ter Jura, la coopération est un levier du développement humain et économique du territoire. La société coopérative, basée à Conliège, accompagne la co-construction de projets en faveur de la transition du Pays Lédonien, en faisant coopérer tous les acteurs locaux (entreprises, associations, collectivités, citoyens, ...). Le Clus'Ter Jura est un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) qui rassemble les acteurs du territoire autour d'une démarche entrepreneuriale pour révéler de nouvelles opportunités économiques et accélérer leur émergence. Lancé en 2014 par Juratri (entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage des déchets) et structuré en SCIC

depuis le 1er juillet 2016, le Clus'Ter Jura vise à créer localement de l'emploi durable.

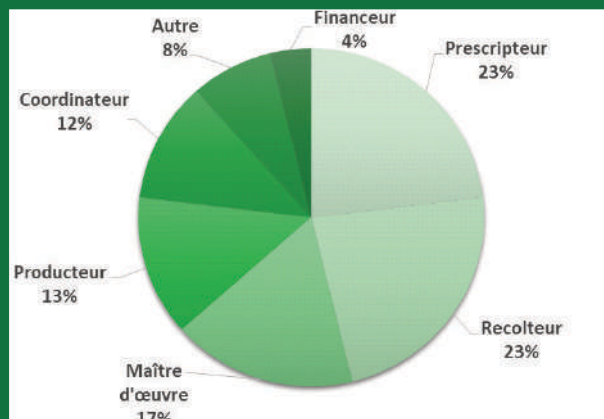
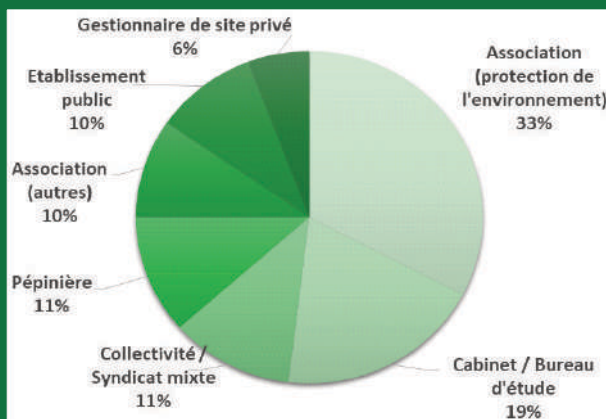
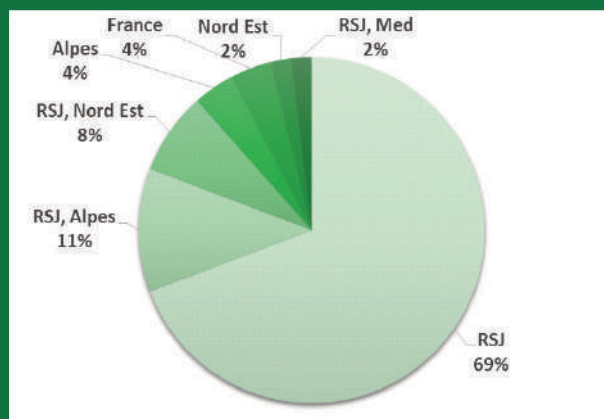
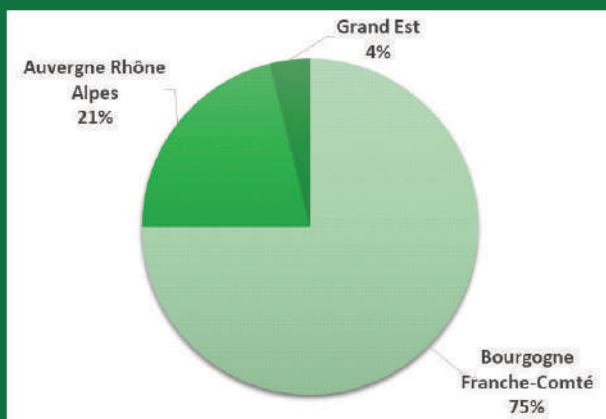
En 2019, Jura Nature Environnement s'est associé au Clus'Ter Jura pour élaborer la stratégie de développement des filières herbacée et ligneuse. Une des premières étapes de la collaboration entre les deux acteurs a été l'organisation de la journée du 28 novembre réunissant une grande diversité d'acteurs locaux concernés par la marque Végétal local. En 2020, la collaboration devrait se poursuivre par l'accompagnement de projets formalisés durant cette journée.



ZOOM SUR LES PARTICIPANTS À LA JOURNÉE D'ÉCHANGES

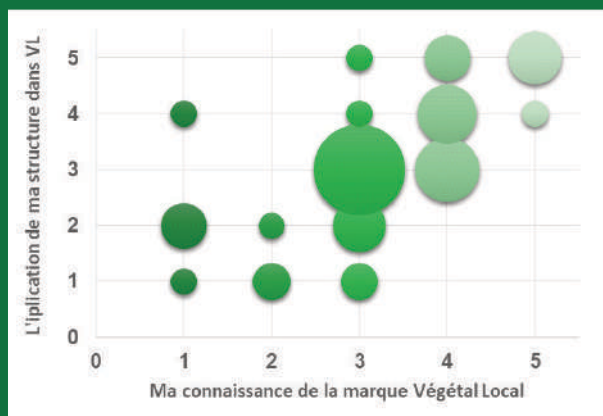
La journée d'échanges a été un véritable succès sur le plan de la participation, avec 50 inscrits, représentant 38 structures (voir liste des participants en Annexe 1) :

- ✓ Des filières ligneuse et herbacée
- ✓ Des régions administratives Bourgogne Franche-Comté, Rhône-Alpes, et Grand Est
- ✓ Des zones d'origines Rhône-Saône-Jura, Alpes, Nord-Est et Méditerranée
- ✓ Des récolteurs, producteurs, prescripteurs, maîtres d'œuvres et financeurs du programme
- ✓ Des collectivités, établissements publics, associations, pépinières, bureaux d'études, structures de l'économie sociale et solidaire, et autres entreprises privées.



Les graphiques illustrent la diversité d'acteurs présents à la journée d'échange :

- Région administrative
- Région d'origine (RSJ = Rhône Saône Jura)
- Statut des structures
- Rôle des structures
- Connaissance et implication dans Végétal local



UNE JOURNÉE, CINQ OBJECTIFS

La journée se structure autour de 5 objectifs :

Se rencontrer : la filière implique de nombreuses structures, ne se connaissant pas pour la plupart. Les acteurs doivent apprendre à se connaître, pour travailler ensemble en toute confiance. Tout au long de la journée, les organisateurs insistent sur la convivialité de l'événement, la bienveillance, l'écoute des autres participants.

→ *Liste des participants « Annexe 1 », Page 33.*

S'informer : les niveaux de connaissance, de compréhension, et d'implication des structures dans la filière sont très hétérogène. Il convient de poser des bases communes, d'expliquer, de convaincre de l'intérêt de s'engager dans cette démarche. Cinq mini-conférences s'organisent le matin, présentant les différentes catégories d'acteurs impliqués dans la filière et leurs retours d'expériences.

→ *Retour sur les « Conférences », Page 11.*

Problématiser : toute structure s'étant confrontée à la filière de production de plantes locales y a identifié des problématiques, des failles, des contraintes à lever. A force d'échange, d'écoute et de reformulation, chaque branche d'acteur fait ressortir des problématiques communes. Un temps d'animation permet à chaque participant d'exprimer, confronter et formuler ses problématiques.

→ *Retour sur les ateliers « Problématiques », Page 17.*

Chercher les solutions : chaque problématique fait émerger son lot de solutions, certaines répondant à plusieurs problématiques. Autour des principales problématiques identifiées par les participants, des groupes de travail réfléchissent aux solutions de demain, pour une filière viable, durable et respectueuse des principes de la marque Végétal local.

→ *Retour sur les ateliers « Solutions », Page 23.*

Elaborer des axes de travail : cette journée ne serait rien sans suites à lui donner. L'ensemble des acteurs dressent les grands axes de travail à animer dès 2020.

→ *Retour et perspectives sur les « Axes de travail », Page 29.*

Stand de présentation de la marque Végétal local - Programme Biodiversité Haies (CPIE de l'Ognon)





LES CONFÉRENCES

Apporter un socle commun de connaissances à l'ensemble des participants

PRÉSENTATION DE LA MARQUE VÉGÉTAL LOCAL

Par Benjamin MERCIER (Office Français pour la Biodiversité)
& Pierre-Alexis NIZAN (Jura Nature Environnement & AFAC Agroforesterie)

Végétal local est une marque collective nationale de l'Office Français de la Biodiversité. Elle est animée au niveau national par trois structures : la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, l'AFAC-Agroforesterie et Plante & Cité. La production de végétaux locaux répond à de multiples enjeux écologiques, économiques, et sociaux. La marque Végétal local s'appuie sur un cahier des charges rigoureux, qui encadre le développement de deux filières de production complémentaires sur les végétaux ligneux et herbacés. Des correspondants régionaux animent les filières dans chaque « région d'origine biogéographique » et accompagnent l'ensemble des porteurs de projets intéressés, de la collecte à la production, puis à la commercialisation du végétal.

SUJETS ABORDÉS :

- ✓ Présentation de la marque Végétal local propriété de l'OFB : animation nationale et partenaires nationaux, animation régionale, découpage des régions d'origine
- ✓ L'intérêt des végétaux locaux : adaptation, diversité et patrimoine génétique, fonctionnalité écologique, soutien à l'économie locale
- ✓ Le cahier des charges Végétal local
- ✓ Les étapes et acteurs associés de la filière ligneuse : récolte, production, commercialisation
- ✓ Les étapes et acteurs associés de la filière herbacée : récolte, multiplication, commercialisation
- ✓ Le rôle des correspondants locaux
- ✓ L'outil Kit Média

POUR ALLER PLUS LOIN :

- ✓ Télécharger la présentation : <http://www.jne.asso.fr/vegloc>
- ✓ Voir la vidéo Végétal local : www.youtube.com/watch?v=gwU2UmvvUI0
- ✓ Site internet CBN et AFAC : <http://www.fcbn.fr/vegetal-local>
<https://afac-agroforesteries.fr/le-label-vegetal-local/>



CARTE DE VISITE :

Office Française pour la Biodiversité :
Benjamin MERCIER, Anne-Laure BORDERELLE
anne-laure.borderelle@afbiodiversite.fr
03 80 60 98 36



Jura Nature Environnement :
Pierre-Alexis NIZAN
pierrealexis@jne.asso.fr
03 84 47 24 11

LA RÉCOLTE DES SEMENCES (FILIÈRE LIGNEUSE)

Par Willy GUILLET (Jura Nature Environnement & FNE Bourgogne Franche-Comté)

France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté, et par affiliation Jura Nature Environnement, récoltent des graines d'arbres, d'arbustes et de lianes dans la zone Rhône-Saône-Jura. Une quinzaine d'espèces sont actuellement récoltées selon les conditions fixées par la marque Végétal local, et fournies à deux pépinières bénéficiaires (SOUPE et WADEL-WININGER). D'autres espèces sont récoltées en-dehors du cadre strict du cahier des charges, augmentant le nombre d'espèces collectées à une trentaine en 2019 (pouvant être labellisées à court terme). D'autres pépinières non-bénéficiaires de la marque reçoivent également les semences. Les collectes s'organisent autour de journées de sensibilisation et de formation, ouvertes au grand public ou plus spécifiquement à des acteurs de la filière (Conseil Départemental, Collectivité locale, Association, Pépinières, etc.). L'étape dite de « dépulpage », qui consiste à extraire et à nettoyer la graine du reste du fruit, est particulièrement chronophage et demande à être facilitée techniquement. Depuis 2019, les graines sont en partie vendues aux pépinières.

SUJETS ABORDÉS :

- ✓ La diversité des essences collectées
- ✓ Le mode opératoire des récoltes : identification d'un site de collecte, contractualisation avec le propriétaire du terrain, mobilisation des bénévoles, gestion et répartition des collectes au sein du réseau régional FNE Bourgogne Franche-Comté
- ✓ Le dépulpage
- ✓ La formation des bénévoles
- ✓ L'année 2019 : premiers chantiers de plantations avec des espèces dont les graines ont été collectées par l'association



POUR ALLER PLUS LOIN :

- ✓ Télécharger la présentation : <http://www.jne.asso.fr/vegloc>
- ✓ Outils de formation pour récolteurs : <https://www.jne.asso.fr/non-classe/2019/08/20/vegetal-local-documents/>
- ✓ Site internet JNE & FNE BFC : <https://www.jne.asso.fr/vegloc/>
<http://fne-bfc.fr/>

CARTE DE VISITE :

Jura Nature Environnement :

Willy GUILLET
willy@jne.asso.fr
03 84 47 24 11



France Nature Environnement BFC :

Séverine GUYOT
animation.biodiversite@fne-bfc.fr
09 72 17 81 53

PRODUCTION DE VÉGÉTAUX LOCAUX DE PROXIMITÉ

Par Olivier FRANCOIS (Pépinières d'altitude et paysages & UNEP)

Les pépinières d'altitude et Paysages, dirigées par Olivier FRANCOIS, sont installées depuis près de 30 ans dans le Haut-Jura, à Pratz. La pépinière s'attache depuis sa création à mettre en valeur les végétaux locaux, qui poussent spontanément dans nos haies, parcs, bosquets, forêts. Les végétaux indigènes – qui ont co-évolué durant des millions d'années avec leurs écosystèmes, leurs sols, leurs climats – sont génétiquement adaptés face aux rigueurs du climat du Haut-Jura, et doivent être favorisés. Mais les techniques de culture jouent un rôle tout aussi important : les conditions d'élevage du plant (sol, climat, apport ou non d'engrais, ...) conditionnent directement la réussite de sa replantation. Ces notions doivent être prises en compte lors de l'élaboration des cahiers des charges des maîtres d'ouvrage. Il est nécessaire de produire des « végétaux locaux de proximité en phase génétique et végétative avec les spécificités des milieux dans lesquels ils seront plantés ». La pépinière a reçu ses premiers lots de graines « Végétal local » en 2018.

SUJETS ABORDÉS :

- ✓ Présentation des Pépinières d'altitude et Paysages
- ✓ Quelques exemples de plantation dans le Haut-Jura
- ✓ L'implantation des essences locales dans les projets d'aménagements paysagers
- ✓ L'association des essences locales aux gammes horticoles traditionnelles
- ✓ L'importance de la génétique des plantes et des conditions d'élevage pour la réussite des plantations

POUR ALLER PLUS LOIN :

- ✓ Télécharger la présentation :
<http://www.jne.asso.fr/vegloc>
- ✓ Fiche technique « Guide Végétal local pour les prescripteurs » :
<http://www.jne.asso.fr/vegloc>
- ✓ Site internet de la pépinière :
<http://www.paysagiste-jura.fr/#/pepinieres>
- ✓ Site internet de l'UNEP :
<http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/>



CARTE DE VISITE :

Pépinières d'altitude et paysages :

Olivier FRANCOIS

o.francois@paysagiste-jura.fr

03 84 42 18 55



REVÉGÉTALISATION DES BERGES DE LA ROMANCHE À L'AIDE DE VÉGÉTAUX LOCAUX

Par Audrey DEMORE et Emeline JOURDAN (Bureau d'études CEVE)

Le bureau d'études CEVE, implanté entre Lyon et Grenoble, est impliqué dans la marque Végétal local depuis 2016 à la faveur d'un projet de restauration de cours d'eau de la Compagnie Nationale du Rhône (cartographie de sites et récoltes de graines et bouture). CEVE forme également des pépiniéristes et accompagne des maîtres d'ouvrages à l'utilisation des végétaux locaux, et intervient sur deux zones biogéographiques (Rhône-Saône-Jura et Zone Méditerranéenne). Dans le cadre d'un projet de requalification de site et de renaturation de milieux (EDF, rivière la Romanche), CEVE s'associe à l'ONF et au semencier PhytoSem pour la fourniture du matériel végétal. CEVE travaille à la cartographie de sites de collecte pour des prélèvements de plants (26 espèces) et de boutures (4 espèces) en milieu naturel. En parallèle, des graines sont collectées en 2019 et livrées à une pépinière locale (bénéficiaire de la marque Végétal local) pour approvisionner le chantier en jeunes plants.

SUJETS ABORDÉS :

- ✓ Présentation du bureau d'études CEVE
- ✓ Implication de CEVE dans la marque Végétal local
- ✓ Présentation du projet EDF sur la Romanche en partenariat avec l'ONF et PhytoSem : cartographie de sites, liste d'espèces recherchées, réussite des transplantations, récolte de graines, mise en pépinière

POUR ALLER PLUS LOIN :

- ✓ Télécharger la présentation : <http://www.jne.asso.fr/vegloc>

- ✓ Présentation du projet de renaturation de sites de la Romanche :

<http://ceve-eau.fr/renaturation-de-sites-demantelement-barrages-edf-moyenne-romanche/>

- ✓ Site internet de CEVE :

<http://ceve-eau.fr/label-vegetal-local/>



Revégétalisation des berges de la Romanche à l'aide de végétaux locaux

Audrey DEMORE
Chef de projet au bureau d'études CEVE
a.demore@ceve-eau.fr

Emeline JOURDAN
Chef de projet au bureau d'études CEVE
e.jourdan@ceve-eau.fr



Prospections

- Espèces complètement validées :
 - 27 espèces



Lonicera xylosteum



Prunus spinosa



Acer opalus



Hippocrepis emerus

CARTE DE VISITE :

Bureau d'études CEVE :

Audrey DEMORE

a.demore@ceve-eau.fr

07 86 59 74 15



FLEURS LOCALES, DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE PRODUCTION DE FLEURS SAUVAGES LOCALES

Par Camille DELHOMME (France Nature Environnement 74)

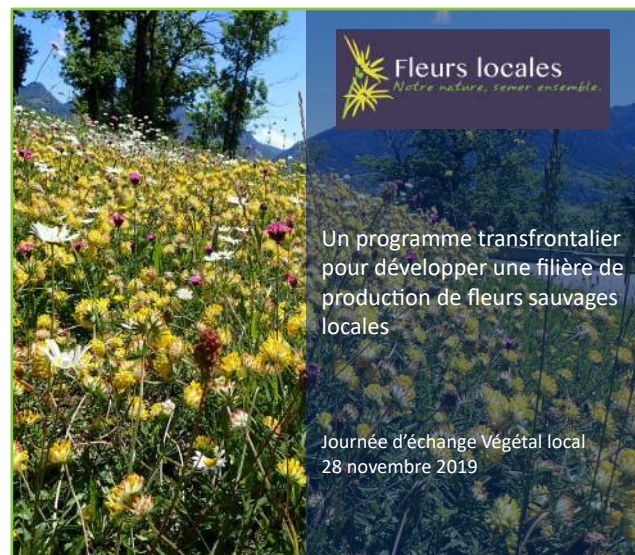
Le programme transfrontalier franco-suisse Fleurs locales se fixe pour objectifs de développer une filière de production de fleurs sauvages locales, et de promouvoir l'utilisation de ces semences dans les opérations de végétalisation. FNE 74 prend part à ce projet Interreg avec des semenciers (OH Semences, MEAC), une école d'ingénieurs du paysage (HEPIA), trois structures de l'économie sociale et solidaire (Alvéole, Ferme de Chosal, Champ des Cimes). Sur l'aspect « production », 150 espèces herbacées ont été collectées, 80 cultivées, récoltées, triées. Concernant les végétalisations, FNE 74 intervient sur les différentes phases : diagnostic, préconisations pour des mélanges de semences adaptés, appui technique à l'ensemencement, et suivis botaniques et préconisation de gestion. 18 sites sont suivis (20 000 m²), sur des milieux diversifiés : espaces verts urbains, cimetières, abords d'infrastructures de transport, sites industriels (carrières / ISDI), espaces naturels dégradés... Cette filière en pleine émergence demande à être consolidée, autour notamment des 3 producteurs de l'ESS engagés.

SUJETS ABORDÉS :

- ✓ Présentation du Programme Interreg Fleurs locales
- ✓ Production de semences herbacées
- ✓ Expérimentation et suivi de végétalisation avec des semences locales, dans des conditions et avec des objectifs variés (milieux urbains, milieux naturels, sites industriels...)

POUR ALLER PLUS LOIN :

- ✓ Télécharger la présentation : <http://www.jne.asso.fr/vegloc>
- ✓ Site internet de FNE 74 : <https://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/dites-le-avec-des-fleurs-locales/>
- ✓ Site internet programme Fleurs locales : <https://www.interreg-francesuisse.eu/beneficiaire/fleurs-locales-dites-le-avec-des-fleurs-locales/>
<https://www.alveole.fr/fleurs-locales/>



CARTE DE VISITE :

France Nature Environnement 74 :
Christine Gur, Camille DELHOMME
christine.gur@fne-aura.org
09 72 52 92 25



Alvéole :
Céline LECOEUR, Patrice RIO
projet-dv@alveole.fr
04 50 03 25 62



ATELIERS PROBLÉMATIQUES

Identifier les points forts et points faibles des filières, définir des problématiques de travail

LES RÉCOLTEURS

UN TRAVAIL CHRONOPHAGE, TECHNIQUE, SOUMIS À DE NOMBREUSES EXTERNALITÉS

Le temps de travail nécessaire à la récolte et à l'après-récolte (dépulpage et tri, traçabilité des semences) est particulièrement conséquent. Ce travail requiert en outre une certaine technicité, vis-à-vis de la connaissance du territoire (identifier des sites propices aux collectes), de la reconnaissance des espèces, de leur phénologie (récolter chaque espèce au bon stade de maturité), des méthodes de nettoyage et dépulpage. Les récoltes sont par

ailleurs très incertaines d'une année sur l'autre, car dépendantes de nombreuses externalités naturelles (gels tardifs, sécheresses, tempêtes, prédation...). Enfin, le récolteur n'est généralement pas propriétaire des terrains sur lesquels il intervient, ce qui rajoute à l'incertitude des collectes (convention de récolte et gestion des sites incertaines).

UN MANQUE D'ÉCHANGE AVEC LE RESTE DE LA FILIÈRE, EN PARTICULIER LES PÉPINIÈRES

Les récolteurs sont directement dépendant des besoins en aval de la filière, en particulier des producteurs auxquelles ils commercialisent leurs semences. Or, les producteurs investis dans la filière sont encore peu nombreux, et les échanges se font

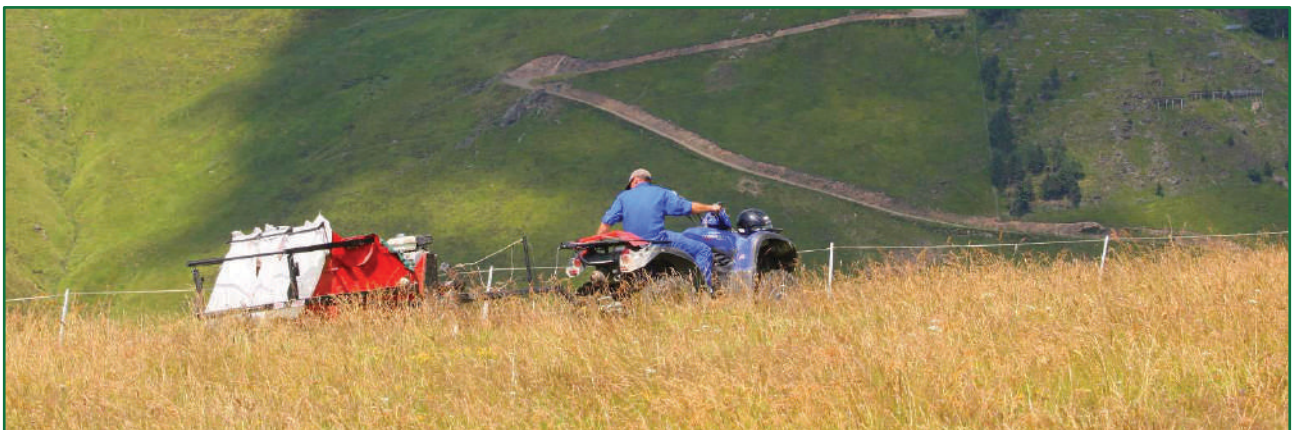
peu, ou mal, avec les récolteurs. En particulier, les récolteurs peinent à connaître les besoins des producteurs suffisamment à l'avance pour organiser leurs récoltes.

RÉCOLTEUR, UN MÉTIER À DÉFINIR

Le travail de récolte est effectué par des structures aux fonctionnements très différents : associations ou structures de l'économie sociale et solidaire, avec une part importante de subventions publiques et de bénévolat, pépinières pour leurs propres besoins, bureaux d'études, etc. Ce travail n'est en général pas encore considéré comme une activité

économique en tant que telle, ce qui suscite de nombreuses interrogations notamment sur le statut juridique à adopter et le prix de vente des semences. L'activité est par ailleurs saisonnière et directement tributaire du reste de la filière, ce qui la rend vulnérable.

Récolte d'herbacées en mélange à l'aide d'une brosseuse - Programme ECOVARS (S. MALAVAL, B. DUPIN - CBN PMP)



LES PRODUCTEURS

DES DIFFICULTÉS D'ANTICIPATION ET D'APPROVISIONNEMENT EN SEMENCES

Les producteurs, au centre de la filière, dépendent de l'offre en semences d'une part, et de la demande en plants (filière ligneuse) ou en mélanges grainiers (filière herbacée) d'autre part.

Les demandes en fourniture se font généralement sans anticipation (quelques semaines à quelques mois avant le chantier), ce qui oblige les

producteurs à disposer de stocks suffisants pour satisfaire leurs clients d'une année sur l'autre. Les cycles de production s'étalant sur une à plusieurs années selon les espèces, les producteurs doivent constamment évaluer et réajuster leurs stocks.

L'offre en semence est en 2019 insuffisante pour subvenir aux besoins des producteurs.

UN PÉRIMÈTRE D'EXPLOITATION DE LA MARQUE CONTRAIGNANT

La marque Végétal local fixe des Régions d'origine, périmètres que doivent respecter les bénéficiaires de la marque pour la récolte et la commercialisation des végétaux. En revanche, l'étape de production peut être délocalisée ailleurs en France, sous certains critères.

Il en résulte trois contraintes pour les producteurs :

- Gestion des stocks : les producteurs limitrophes avec deux zones doivent disposer de stocks suffisants pour alimenter des chantiers dans chaque zone d'origine, ne pouvant pas commercialiser sous la marque Végétal local des espèces d'une zone vers l'autre
- Perte de temps : les producteurs doivent diviser leurs cultures y compris pour une même

espèce selon la zone d'origine géographique, afin d'assurer la traçabilité de la récolte à la commercialisation. Cela ajoute également à la gestion administrative de la traçabilité.

Compréhension de la marque : la marque Végétal local garantit la traçabilité et la diversité des plantes, et non leur qualité de production. La provenance génétique des plantes garantie par la marque Végétal local n'est donc pas le seul élément à observer pour garantir de meilleurs taux de reprises, les conditions de culture des végétaux en pépinière étant tout aussi importantes (en particulier pour des chantiers en conditions difficiles, comme en montagne ou sur sols très pauvres).

DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES, EN PARTICULIER POUR LES NOUVEAUX PRODUCTEURS



Parcelle de production aux Pépinières SOUPE, bénéficiaire de la marque Végétal local (S. HUC - CBN A)

Le manque de savoir-faire, de compétences et de formation aux techniques de production sont des freins à l'installation de nouveaux producteurs. Les itinéraires techniques sont pour la plupart à réinventer, et implique un fort investissement en temps, puis parfois en matériel. L'accès au foncier est également un enjeu majeur pour l'installation de nouveaux producteurs.

QUID DE L'ANTICIPATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La question de l'anticipation au changement climatique préoccupe les producteurs, soucieux de proposer des essences qui seront adaptées aux évolutions futures du climat.

LES PRESCRIPTEURS

LES VÉGÉTAUX SAUVAGES D'ORIGINE LOCALE RAREMENT CITÉS DANS LES MARCHÉS

Peu de prescripteurs font mention de végétaux sauvages d'origine locale dans leurs marchés, pour plusieurs raisons :

- ✓ **Risque juridique** : les prescripteurs publics craignent de voir leurs marchés non-éligibles s'ils citent une marque ou un label, tel Végétal local, dans leurs Cahiers des Clauses Techniques Particulières.
- ✓ **Manque de connaissance de la filière** : les prescripteurs n'ont souvent pas de vision du marché des végétaux sauvages d'origine locale sur leur territoire. Ils connaissent mal le fonctionnement des filières herbacée et ligneuse, les acteurs qui les composent (récolteurs et producteurs en particulier), et ne savent pas vers quelle structure demander un soutien.
- ✓ **Risque de marchés infructueux** : les prescripteurs craignent que leurs appels d'offres soient infructueux en imposant des critères trop stricts dans le choix des végétaux, qui ne puissent être honorés par les maîtres d'œuvres. Il est en particulier difficile pour les prescripteurs de connaître les stocks disponibles de telle ou telle espèce sur leur territoire.
- ✓ **Surcoût des végétaux** : les prescripteurs craignent le surcoût engendré par les végétaux sauvages d'origine locale.
- ✓ **Choix et conditionnement des espèces** : les prescripteurs manquent souvent de connaissances pour dresser une liste d'espèces adaptées au milieu (en particulier pour les herbacées dans le cadre des végétalisations), et pour décrire le type de produit attendu (âge des plants, racines nues / en godets, etc.).
- ✓ **Communication insuffisante** : beaucoup de prescripteurs n'ont encore jamais été sensibilisés à l'intérêt des végétaux sauvages d'origine locale et ne connaissent tout simplement pas la marque Végétal local.



Sensibilisation des prescripteurs à la production de végétaux locaux - Programme Ecovars (P-A NIZAN - JNE)

LES CLIENTS ET MAÎTRES D'OEUVRES

UNE FILIÈRE ENCORE TRÈS OPAQUE

Les clients, qui répondent à des appels d'offres leurs imposant des végétaux sauvages d'origine locale, manquent de connaissance vis-à-vis de la filière et de ses acteurs. Ces clients – paysagistes, associations, structure d'insertion, etc – ne savent pas vers quel producteur se tourner ni vers qui demander conseil. Ils regrettent un manque de coordination et de structuration globale de la filière.



Dépulpage manuel, très chronophage, des semences de Fusain d'Europe - Programme Biodiversité'Haies (P-A NIZAN - JNE)

UN SURCÔÛ PAR RAPPORT AU CIRCUIT « CLASSIQUE »

Les maîtres d'œuvres qui répondent aux commandes des marchés notent un surcoût considérable dans le prix des végétaux sauvages d'origine locale, souvent de +30% à +100%.

DES DIFFICULTÉS POUR S'APPROVISIONNER

Les clients ne parviennent pas à s'approvisionner en plants certifiés sauvages et d'origine locale, faute de producteurs dans leur secteur géographique, ou faute de production suffisante chez ces derniers. Le manque d'anticipation dans les marchés publics ou privés est une contrainte majeure, les stocks des producteurs étant très fluctuants durant les saisons de plantation (cas des ligneux).

Visite d'une parcelle de production d'Achillée millefeuille, en plein champ- Programme Ecovars (P-A NIZAN - JNE)



BILAN DES ATELIERS « PROBLÉMATIQUES »

A l'issue d'une phase de présentation des freins au développement de la filière en plénière, cinq problématiques majeures émergent.

Elles définissent les thèmes des ateliers « Solutions » :

- ✓ **L'approvisionnement** : Comment assurer le bon équilibre entre l'offre et la demande ?
- ✓ **La formation** : Comment faire monter en compétence les différents acteurs de la filière ?
- ✓ **La communication** : Comment faire connaître la marque Végétal local et ses enjeux ?
- ✓ **La gouvernance** : Quel modèle de gouvernance et de coordination pour la filière ?
- ✓ **Modèle économique** : Comment développer une filière durable et économiquement viable ?



Fleurs locales

Notre nature, semer ensemble.

urbain, restaurer les espaces dégradés avec
ovages locales, c'est redonner de la place à
est réintroduire, par des plantes à fleurs
s, la biodiversité des milieux naturels des
rd.

et vie à ces espaces, nous ouvrons le champ
es pratiques pour expérimenter, travailler,
amencer autrement.



ALVÉOLE
travaillons ensemble !

travaillons ensemble !

Alvéole, ...
par l'acti...
éloignées...
ainsi que les...

des v...

U...

...

...

Régions

- stabilité économique, récolte
(pâtisseries, ...)

- dimensionnement filières
(pâtisseries)

Pluridisciplinaires

- connaissances juridiques
(normes) techniques

Appro

ATELIERS SOLUTIONS

*Proposer des axes de travail pour consolider la
filière ligneuse et initier la filière herbacée*

L'APPROVISIONNEMENT : COMMENT ASSURER LE BON ÉQUILIBRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE ?

	Freins	Solutions
Mettre en réseau les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de connaissance entre acteurs au sein de chaque échelon de la filière ✓ Manque de connaissance entre acteurs entre deux échelons de la filière (prescripteurs et clients ne savent pas vers quel producteur se tourner / récolteurs et producteurs se connaissent peu) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer des groupes de travail thématiques ✓ Créer des groupes de travail par collègue (récolteurs, producteurs, prescripteurs, clients) ✓ Créer des journées de rencontre physique (1/an en début d'année vers mars-avril)
Anticiper les besoins	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peu de visibilité sur les récoltes à effectuer (volume / espèces communiquées tardivement par les pépinières) ✓ Peu de visibilité sur les besoins des clients, les pépinières n'osent pas se lancer dans de trop gros volumes en Végétal local Risque de ruptures de stocks pour approvisionner les clients 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir en début de saison de collecte (au plus tard mai) les besoins en semences par espèces ✓ Connaître les besoins globaux du marché Anticiper les besoins futurs (à 1 ou 2 ans, voire plus) pour établir des contrats de récolte et de culture
Connaître les coûts de production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coût de revient non-connu ou difficile à estimer pour les récolteurs et producteurs Surcoût du Végétal local pas toujours compris 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir les coûts de récolte et de production selon une méthodologie commune Se comparer aux autres marchés (marché du plant non VL, marché du plant VL dans les autres régions d'origine)
Faciliter les récoltes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Récolte très chronophage et sans certitude de vente (temps de recherche des sites, suivi de maturation des espèces, récoltes, préparation des semences) ✓ Absence de maîtrise foncière des sites de collecte : risque de broyage de la végétation avant récolte, d'interdiction de collecte d'une année sur l'autre, de collecte d'un même site par deux collecteurs différents sans concertation... ✓ Activité soumise aux aléas naturels : risques de mauvaises récoltes (sécheresse, gel, tempête faisant tomber les fruits au sol, prédation...) ✓ Qualité des récoltes parfois insatisfaisante pour les pépinières : graines non-viables, conditions de stockage mauvaises, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former les récolteurs (reconnaissance des espèces, préparation des semences, gestion des stocks...) Sécuriser l'approvisionnement en graines (contrats d'entretien et autorisation de récoltes pluriannuels, création de vergers à graines et parcs à boutures, cartographie des sites...)
Créer une base de données	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de clarté sur l'offre et la demande (Qui produit quoi ?) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer une interface numérique permettant de connaître les acteurs de la filière et leurs besoins et stocks à l'instant t.

LA FORMATION : COMMENT FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA FILIÈRE ?

	Freins	Solutions
Former les acteurs de la récolte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de connaissance botanique chez les potentiels récolteurs ✓ Activité « nouvelle » avec peu de recul et de partage d'expérience (technique et période de collecte, séchage – tri des graines...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ateliers pédagogiques auprès des écoles et centres de formation ✓ Cycle pédagogique complet : récolte, production avec une pépinière, plantation ✓ Classe verte botanique (scolaires, MFR...) avec récoltes (2 ou 3 espèces)
Former les acteurs de la production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de connaissance en technique de pépinières (germination, semis, culture...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation de l'opportunité d'installation de « pépinières flore locale » auprès des organismes de formation agricole ✓ Ateliers pédagogiques auprès des écoles et centres de formation ✓ Formation des pépiniéristes : connaissance de la filière, valorisation de l'offre Végétal local
Former les prescripteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de connaissance vis-à-vis des marchés publics ✓ Peu d'information sur l'existence de la marque 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation en salle ou à distance à l'écriture des marchés publics et des marchés privés ✓ Mailing, lettre d'info, site internet, etc.
Former les clients	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peu d'informations sur l'existence de la marque ✓ Crainte du produit « nouveau » (va-t-il fonctionner ? à quel prix ? ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Argumentaire vidéo, plaquettes pour le particulier ✓ Visite de sites ensemencés avec succès (site vitrine) ✓ Ateliers pédagogiques auprès des écoles et centres de formation ✓ Formation continue des agriculteurs via les différents acteurs de la formation (ADDEAR, ADABIO, Maison de l'agriculture)

Formation aux techniques de production d'herbacées - Programme Ecovars (P-A NIZAN - JNE)



LA COMMUNICATION : COMMENT FAIRE CONNAÎTRE LA MARQUE VÉGÉTAL LOCAL ET SES ENJEUX ?

Informations et sensibilisation clients

Freins

- ✓ Manque de connaissance sur l'existence de la marque VL

Solutions

- ✓ Communiquer via les fédérations et les syndicats
 - ✓ Communiquer lors de salons spécialisés et dans les magazines spécialisés
- Former les « nouveaux élus » (2020) et leur montrer l'intérêt de VL sous plusieurs angles : aménageurs (espaces verts, ...), gestionnaire de cimetière (gestion raisonnée, limitation coût entretien, ...), prescripteur (rédaction documents urbanisme).

Outils de communication

- ✓ Des outils de communication « généraux » souvent inadaptés au public à informer / sensibiliser
- ✓ Manque de référence sur des réussites avec VL

- ✓ S'appuyer sur des ambassadeurs
- ✓ TV : émission Silence ça pousse / Stéphane Marie
- ✓ Youtube : s'appuyer sur un youtubeur connu (ex : Professeur Feuillage)
- ✓ S'appuyer sur des sites emblématiques
- ✓ Saline Royale d'Arc et Senans, dans le cadre du festival des jardins et le projet de cercle immense
- ✓ Citadelle de Besançon
- ✓ Cités comtoises de caractère : mettre en avant le patrimoine végétal, au même titre que le patrimoine architectural et paysager
- ✓ Villes et villages fleuries (infiltrer le système pour ajouter critère VL aux critères de choix)
- ✓ Site internet / base de données
- ✓ Dans un 1er temps : annuaire des professionnels « labellisés » VL
- ✓ Dans un 2ème temps : site marchand pour acheter des plants
- ✓ Outils print
- ✓ Panneaux « Réalisé avec des Végétaux Locaux » à apposer sur chaque chantier
- ✓ Affiches + Plaquettes
- ✓ Évènementiel
- ✓ Intervenir lors d'événements grand public : semaine du DD, semaine de la biodiversité, fête de la Nature, ...
- ✓ S'appuyer sur les chantiers de récolte et de plantation comme moyens de communication : en faire des événements de team building, EVJF, ...
- ✓ Visites de chantier
- ✓ Autres
- ✓ Végétal Score : étiquette A B C D apposée sur tous les plants, fonction de la provenance/traitement/... sur le modèle du nutriscore

LA GOUVERNANCE : QUEL MODÈLE DE GOUVERNANCE ET DE COORDINATION POUR LA FILIÈRE ?

	Freins	Solutions
Assurer une coordination générale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de connaissance entre acteurs ✓ Manque de repère pour trouver sa place dans la filière ✓ Manque d'accompagnement ✓ Manque de cohérence entre le local, le régional, le national 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un modèle de gouvernance coopératif fonctionnant par collège (4 collèges, 1 par type d'acteur)
Disposer de financements pour coordonner la filière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de moyens pour financer un rôle de coordinateur ✓ Risque d'essoufflement des projets faute de coordinateur dédié à la filière, manque de dynamisme ✓ Manque de cohérence entre les échelons national / régional / local 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir les missions du/des coordinateurs en adéquation avec les besoins de la filière ✓ Identifier des financements pour la coordination de la filière ✓ Structurer la coordination entre les échelles national / régional / local pour favoriser les échanges
Créer une filière locale, solidaire entre tous acteurs de la filière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de cohérence et risque de concurrence entre petits et grands projets ✓ Difficultés techniques et économiques pour les gros projets (récolteurs et producteurs insuffisamment structurés pour répondre aux besoins des clients, financements ponctuels) ✓ Difficultés techniques et économiques pour les petits projets (manque de technicité notamment en pépinière, viabilité économique des petites entreprises incertaine) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer davantage d'échanges entre l'ensemble des acteurs de la filière ✓ Favoriser les synergies, notamment des gros projets vers les plus petits pour dynamiser l'ensemble de la filière ✓ S'appuyer sur un réseau dense de petits projets
Conserver une rigueur scientifique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Risque de dérive, de perte de rigueur en développant brusquement la filière sans suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer du bon respect de la marque Végétal local auprès de tous les bénéficiaires ✓ Assurer le relai d'information entre national / local au gré des évolutions des cahiers des charges / des observations et retours de terrain
Créer un portail centralisateur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de connaissance entre les acteurs ✓ Manque de visibilité sur les besoins et productions de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer une interface numérique permettant de connaître les acteurs de la filière et les besoins et stocks à l'instant t

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE : COMMENT DÉVELOPPER UNE FILIÈRE DURABLE ET ÉCONOMIQUEMENT VIABLE ?

Freins

Solutions

Maîtriser les coûts de récolte et sécuriser l'activité des récolteurs

- ✓ Activité chronophage incluant beaucoup de déplacements avec une forte saisonnalité de l'activité et incertaine (aléas environnementaux)

- ✓ Déterminer une rémunération juste combinant financements privés et publics
- ✓ Utiliser l'activité de récolte comme support pour des activités d'insertion (Structure d'insertion par l'Économiques)
- ✓ Développer une activité complémentaire pour les associations (plantation ou conseil / SAV)
- ✓ Soutenir l'activité de récolte par les autres collègues et ainsi éviter les comportements pouvant nuire à la filière (externalités négatives: prélèvement inconscient, mauvais traitement des prélèvements)
- ✓ Compenser le soutien financier apporté par les autres collègues (prévoir que le récolteur effectue l'activité de SAV auprès de l'utilisateur, etc.)

Maîtriser les coûts de production et sécuriser l'activité de pépinière

- ✓ Perte de savoir-faire liés aux variétés locales
- ✓ Taux de réussite (viabilité du plant) incertain
- ✓ Forte prise de risque économique (investissement temps important)

- ✓ Transferts de compétences entre pépiniéristes
- ✓ Définition d'un protocole qualité entre récolteurs et producteurs
- ✓ Travailler à la mise en place d'économies d'échelles (dans la limite du cahier des charges de la marque VL)
- ✓ Mettre en place des formations et transferts de compétences pour limiter les pertes de récoltes (via le collègue producteur).
- ✓ La transmission des besoins par le collège des clients permet de dimensionner l'activité.

Garantir et développer les débouchés de la filière

- ✓ Coût important (plant + installation + savoir-faire rare)
- ✓ Produit peu disponible
- ✓ Conseil et sensibilisation client compliqué par manque d'informations

- ✓ Hausse de la demande liée aux projets de compensation
- ✓ Forte adhésion sociétale
- ✓ Intégrer les délais de production dans les cahiers des charges
- ✓ Le collège des clients peut donner « le cap » aux collègues des producteurs et des récolteurs car étant l'acteur le plus à même d'estimer la demande.



Formation à la récolte (M. BELLE - FNE BFC)

BILAN

Des perspectives de travail dès 2020

DES PERSPECTIVES DE TRAVAIL DÈS 2020

Fort du travail effectué par l'ensemble des acteurs lors de cette journée du 28 novembre, JNE, FNE-BFC et Clus'Ter Jura vont poursuivre et déployer en 2020 les actions de structuration et de développement de la filière Végétal local.

A travers le programme régional Biodiversit'Haies soutenu par la Région Bourgogne Franche-Comté, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et SNCF Réseau, JNE, FNE BFC et les autres acteurs du réseau (Dole Environnement, FNE 70, FNE 25-90 et CPIE Vallée de l'Ognon) vont poursuivre en 2020 la mobilisation et l'accompagnement des acteurs de la filière à travers les axes suivants :

- ✓ **Mobiliser et accompagner des pépinières** : contact de nouvelles pépinières et porteurs de projet, accompagnement des pépinières existantes, temps d'échanges entre pépinières ;
- ✓ **Renforcer et structurer la récolte de graines** : recensement de nouveaux sites de collecte, accompagnement de nouveaux récolteurs, réalisation des récoltes, formations de bénévoles récolteurs, dépulpage et conditionnement des graines et transmission aux pépinières ;
- ✓ **Instaurer la mise en place de débouchés pour la filière Végétal local** : poursuite des contacts avec les prescripteurs, accompagnement dans la rédaction des cahiers des charges et des choix végétaux, réalisation d'une étude régionale d'opportunité ;
- ✓ **Crédibiliser la filière Végétal local à l'aide d'une communication ciblée** : relais des outils nationaux, réalisation de fiches botaniques et clés de détermination pour les récolteurs ;
- ✓ **Favoriser l'émergence et le développement de la filière Végétal local pour les herbacées** : identification des potentiels structures et projets, participation à des formations nationales



Récolte exceptionnelle de pommes sauvages - Programme Biodiversit'Haies (W. GUILLET - JNE)



JNE et FNE BFC continueront de former les acteurs de la filière en 2020 - Programme Biodiverst'Haies (P-A NIZAN - JNE)

L'année 2020 sera donc marquée en particulier par la réalisation, grâce au soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté, d'une **étude d'opportunité et de structuration de la filière Végétal local sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté**. Celle-ci permettra **d'améliorer la connaissance sur l'offre et la demande** en végétaux sauvages d'origine locale pour mieux programmer les besoins, les récoltes, les recommandations et les prescriptions concernant la marque Végétal local.

Dans le cadre des conventions établies avec le réseau national AFAC – Agroforesterie, FNE BFC et JNE en tant que correspondants régionaux de la marque Végétal local pour l'OFB, vont poursuivre la **mobilisation des acteurs locaux et répondre aux diverses sollicitations** des acteurs souhaitant prendre part à la filière : pépinières, maîtres d'œuvres en génie écologique, collectivités, agriculteurs, structures de protection de l'environnement, centres de formation, etc.

Par ailleurs, JNE et Clus'Ter Jura souhaitent poursuivre le partenariat engagé lors de cette journée, en particulier sur les questions de **gouvernance et d'aide à la structuration des acteurs de la filière** : identification des échelles et modes de gouvernance adaptés, définition des outils de coordination, communication et de suivi qualité entre acteurs de la filière (contrats, base de données), structuration de l'activité de récolte (statuts des récolteurs, modèle économique), définition de la mission d'animation-coordination de la filière (rôle, financement).

Afin d'appuyer la montée en charge du projet en 2020, Jura Nature Environnement, en partenariat avec FNE BFC, souhaite également solliciter de nouveaux partenaires qui pourraient **soutenir le développement global du projet, déployer d'autres volets de la stratégie** identifiés lors de la réunion du 28 novembre (formation des acteurs, actions de communication ciblée) et éventuellement **mettre en œuvre des expérimentations locales** permettant de répondre à des besoins ciblés de test à différents niveaux de la filière (ex : nouveaux acteurs de la récolte, mise en production, actions de coordination).

JNE, FNE BFC et Clus'ter Jura remercient chaleureusement tous les acteurs présents lors de la journée du 28 novembre 2019 à Conliège ainsi que tous les acteurs impliqués dans ce programme, pour leur intérêt et leur contribution active au développement de la filière de végétaux sauvages d'origine locale en Bourgogne Franche-Comté, projet structurant au service la biodiversité locale.



Poirier sauvage (W. GUILLET - JNE)

ANNEXES

Pour aller plus loin

ANNEXE 1 - LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	Prénom	Structure
AUGUSTE	Valérie	CR BFC
BARRÉ-CHAUBET	Hugo	Dole Environnement
BOURQUE	Patrick	FNE BFC
BRASIER	William	Compagnie Nationale du Rhône
CHAILLET	Baptiste	LEGTA Edgar Faure
COUDRY	Karen	CRBFC
COURAUDON	Johanna	Est Horticole
DALANCON	Didier	Région Bourgogne-Franche-Comté
DAMS	Vincent	Jura Nature Environnement
DELHOMME	Camille	FNE Haute-Savoie
DELHOMMEAU	Martine	CARABE
DEMORE	Audrey	CEVE
DUCRET	Lise	INTERBIO FC
DUROCHAT	Clémence	JNE / FNE Ain
DUTREIGE	Benjamin	CEN Rhône Alpes
ESPANEL	Christophe	ELEMENTS TECHS
FRANCOIS	Olivier	Pépinières d'altitude & Paysages
FROMAGEOT	Louise	Human positive effect
GANEVAL	isabelle	graines de sauvage
GLANDUT	Tanguy	CPIE du Haut-Jura
GUERMEUR	Gwenaël	EQIOM Granulats
GUILLEMIN	Fabien	Clus'Ter Jura
GUILLET	Willy	Jura Nature Environnement
GUYOT	Séverine	France Nature Environnement BFC
JOHANNOT	Florie	FNE Ain
JOLY	Michel	Office National des Forêts Jura
JOURDAN	Emeline	CEVE
LE BOT HUMBLLOT	Séverine	Chambre interdépart. 25/90
LHEUREUX	Sophie	CAUE39
LONGCHAMP	Patrick	Fédération des chasseurs 39
LUREAU	Naim	Indépendant
MAITRE	Philippe	SMABB Syndicat Mixte Bourbre
MARCILLY	Léa	CEVE
MARTEL	Céline	Dole Environnement
MARTELET	Sylvie	Indépendante
MERCIER	Benjamin	AFB
MICHELIN	David	Alterre Bourgogne-Franche-Comté
MOREL	Aurore	Pépinières Naudet
NIZAN	Pierre-Alexis	Jura Nature Environnement
PAQUELIER	Johann	ELEMENTS TECHS
PARIS	Ahlem	Architecte
PELERIN	Thomas	CC Petite Montagne
PETIT	Pierre Henry	Pépinières Naudet
PEYRTON	Thierry	Fédération des chasseurs 71
REGAD	Mai-Lys	Clus'Ter Jura
RENVOISE	Maude	SMDT
RIO	Patrice	ALVEOLE
SIESS	Jan	LEGTA Montmorot - Ass. ZAATOT
TARTAVEZ	Sylvain	indépendant
VINCENT	Guilherme	Paysagiste
WERNERT	Pierre-luc	EQIOM
WININGER	isabelle	pepinieres Wadel-Wininger

ANNEXE 2 - GUIDE DE PRESCRIPTION VÉGÉTAL LOCAL

Télécharger le document complet sur le site des conservatoires botaniques nationaux :
http://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/guiderecoachatvegetauxsauvages.pdf



Prescriptions techniques sur l'achat de végétaux sauvages d'origine locale*

GUIDE DE RECOMMANDATIONS



Edition avril 2017

*s'applique aux sites de prélèvement en milieu naturel

Plante&Cité
ingénierie de la nature en ville
Centre for landscape and urban horticulture

Conservatoires Botaniques Nationaux
FÉDÉRATION

Afac
Agroforesteries

COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE D'ÉCHANGE DU 28 NOVEMBRE 2019, CONLIÈGE (JURA)

Rédaction : P-A NIZAN, C. DUROCHAT, V. DAMS (Jura Nature Environnement) et M. REGAD, F. GUILLEMET (Clus'Ter Jura)

Mise en page : P-A NIZAN (Jura Nature Environnement)

Illustrations : H. BARRE-CHAUBET (Dole Environnement), sauf mention contraire

Vidéo : H. BARRE-CHAUBET (Dole Environnement)

CONTACTS

Jura Nature Environnement

pierrealexis@jne.asso.fr

03 84 47 24 11

21, Avenue Jean Moulin

39 000 Lons le Saunier

France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté

biodiversite@fne-bfc.fr

Clus'Ter Jura

ml.regad@cluster-jura.coop

Dole Environnement

hbarre.dole.environnement@gmail.com



RETROUVEZ LA VIDÉO DE LANCEMENT DE LA MARQUE VÉGÉTAL LOCAL EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Lien : https://youtu.be/_oF3lvA65zk

